

Du *huitième* jour du mois de *Décembre* mil huit
cent vingt-trois, à *neuf* heures du matin

N.° *43.*

ACTE DE NAISSANCE de *Joseph Marie*
Henry né le *huit* *Décembre*
à *trois* heures du matin fils ** légitime*
Jean Marie Henry
âgé de *huit* *neuf* ans, profession de *Marin*

* Si l'enfant est
maturel, il faudra
déclarer s'il est re-
connu ou non re-
connu.

et de *Marie Françoise Le Brun*
âgée de *huit* *neuf* ans, profession de *ménagère*
demeurant à *Brest*

L'Enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe *masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par *Antoine Le Brun*
Le manach en l'absence du père
de *quarante* *un* ans, profession de *bagasse*
demeurant à *Brest*

Premier témoin, *Antoine Le Brun*
âgé de *soixante* *deux* ans, profession de *Marin*
demeurant à *Brest*

Second témoin, *Simon Françoise*
âgé de *cinquante* *huit* ans, profession de *Garde*
Marillon demeurant à *Brest*

Lecture donnée de ce que dessus les comparans et témoins
ont déclaré *Signé*

Antoine Le Brun
manach *de Bouquet*

Constaté suivant la loi, par moi *Martin Le Fort*
Officier de l'Etat civil soussigné
de Fort